



**Groupe de coopération en matière de lutte
contre l'abus et le trafic illicite des stupéfiants**

P-PG/MinConf (2018) 4
28 novembre 2018

Programme de travail 2019 – 2022 du Groupe Pompidou

**« Des politiques en matière de drogues
respectueuses des droits de l'Homme et viables »**

**Adopté lors de la 17^e Conférence ministérielle
les 27 – 28 novembre 2018 à Stavanger, Norvège**

Introduction

Une évaluation des travaux du Groupe Pompidou menés dans le cadre du précédent programme de travail a mis en valeur l'importance croissante du Groupe et sa valeur permanente pour ses États membres comme pour la communauté internationale. Se fondant sur les conclusions tirées de cette évaluation et de consultations avec les États membres, le programme de travail 2019-2022 a été défini pour répondre aux besoins identifiés de manière effective et efficace.

Le Groupe Pompidou est reconnu comme une partie intégrante du Conseil de l'Europe qui permet d'exposer des aspects importants des politiques en matière de drogues à d'autres domaines d'action majeurs. En retour, les travaux d'autres entités du Conseil de l'Europe apportent une contribution constructive et inspirante au Groupe. Ses méthodes de travail flexibles et sa capacité à réagir en temps voulu aux problèmes émergents, ainsi que son efficacité pour mener à bien ses travaux, en font un outil et une plate-forme que les gouvernements peuvent aisément et rapidement mettre à profit.

Le Groupe Pompidou est un ambassadeur international, devant la SEAGNU et la CND, pour placer la santé et les droits de l'homme au centre des politiques en matière de drogues et promouvoir l'intégration de la dimension de genre dans ces politiques. Les résultats et produits du Groupe Pompidou contribuent de manière significative au soutien des gouvernements dans leurs efforts pour apporter des réponses humaines et offrant le meilleur rapport coût-efficacité aux problèmes de drogues.

La 17^{ème} Conférence Ministérielle du Groupe Pompidou a chargé les correspondants permanents d'initier un processus visant à examiner le mandat, le fonctionnement et les méthodes de travail du Groupe, en vue de l'éventuelle adoption d'une résolution statutaire révisée par le Comité des Ministres à l'occasion du 50^e Anniversaire de la création du groupe, qui sera célébré en 2021.

Principes

Le présent programme de travail a pour but d'apporter des connaissances, un soutien et des solutions à des politiques en matière de drogues efficaces et basées sur des connaissances validées, qui respectent pleinement les droits de l'homme et reposent sur les principes suivants :

Les droits de l'homme sont une question transversale prise en compte dans toutes les activités du Groupe Pompidou, en soutien aux États membres qui respectent leurs obligations au titre des conventions du Conseil de l'Europe et des Nations Unies dans l'élaboration de leurs politiques en matière de drogues.

Seule une approche multidisciplinaire et équilibrée peut permettre de combiner les bénéfiques potentiels produits par les diverses orientations de la politique en matière de drogues.

Les politiques novatrices et fondées sur les connaissances validées nécessitent de *lier la politique à la pratique et à la recherche* comme condition préalable pour apporter des réponses efficaces, cohérentes et éclairées aux politiques en matière de drogues.

L'utilisation effective et efficace des ressources disponibles tient compte des contraintes budgétaires auxquelles sont confrontés de nombreux États membres.

Le Groupe Pompidou est une partie intégrante du Conseil de l'Europe en tant que gardien institutionnel des droits de l'homme en Europe, ce qui se reflète dans les synergies recherchées avec d'autres secteurs de l'Organisation.

Les chevauchements inutiles d'activités et les doubles emplois doivent être évités afin de souligner la complémentarité et la valeur ajoutée du Groupe Pompidou par rapport à d'autres organisations régionales ou internationales.

Valeur ajoutée

Les résultats et les produits des activités en vertu du présent programme de travail apporteront une valeur ajoutée à ses membres et à la communauté internationale en :

mettant à leur disposition des perspectives et des idées confirmées par des données scientifiques, l'expérience professionnelle, la pratique et la faisabilité politique ;

proposant aux gouvernements, aux experts, aux professionnels et à la société civile *des contacts pour une coopération directe* avec des homologues à tous les niveaux et dans tous les domaines des politiques en matière de drogues et dans des secteurs connexes ;

facilitant l'action multilatérale en rassemblant différents acteurs autour d'une même table, y compris, le cas échéant, la société civile et le secteur privé, et en fournissant l'infrastructure de soutien pour des actions communes ;

offrant un espace de débat ouvert et multidisciplinaire aux décideurs et aux conseillers en matière de politique, afin de favoriser un dialogue sur les diverses réponses politiques, les évolutions et les nouvelles approches ;

apportant aux États membres un soutien actif tout en jouant un rôle de « groupe de réflexion », afin de les accompagner dans leurs efforts pour promouvoir des politiques, des stratégies, des plans d'action et la législation en matière de drogues ;

donnant les moyens d'agir aux acteurs des politiques antidrogues, notamment en favorisant le transfert de connaissances, la formation et le renforcement des capacités, selon les besoins des États membres.

Résultats attendus

Les activités déployées dans le cadre de ce programme apporteront :

- *une vision plus complète* et une compréhension fine des approches de la politique en matière de drogues ;
- *des nouvelles données* issues de la recherche et de la pratique sur la consommation et les abus de substances psychoactives, notamment les comorbidités ;
- *une contribution au rapport coût-efficacité* des politiques en matière de drogues et à l'identification et la sensibilisation à leurs conséquences positives et négatives en fournissant des outils, orientations et modèles de pratiques déjà testées ;
- *un soutien aux États* membres pour le développement, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques, stratégies et plans d'action en matière de drogues ;
- l'assurance d'une *visibilité* et d'une reconnaissance *internationales* données aux politiques et aux interventions nationales couronnées de succès ;
- *des réponses flexibles* aux problèmes émergents en temps utile et sur une base ad hoc ;
- *des réponses politiques améliorées* grâce à l'accès à des plateformes de coopération et des réseaux professionnels spécialisés et uniques.

Produits :

- ❖ des *documents et déclarations de politique* à l'intention des décideurs de haut rang énonçant des conclusions et recommandations dérivées des États membres sur des questions spécifiques majeures des politiques en matière de drogues ;
- ❖ des *principes directeurs* à l'intention des responsables des politiques en matière de drogues pour soutenir la bonne gouvernance et la mise en œuvre efficace de ces politiques et des programmes s'y rapportant ;
- ❖ des *rapports d'experts* sur les questions essentielles des politiques en matière de drogues, adressés aux responsables des politiques, aux professionnels et aux chercheurs, qui apportent des informations et points de vue complets sur les sujets clés du programme de travail du Groupe Pompidou ;
- ❖ des *outils pratiques* conçus pour les professionnels de la mise en œuvre des politiques en matière de drogues et l'offre d'instruments de pointe novateurs pour proposer des services et apporter des réponses.

Priorités thématiques

Le programme de travail est construit autour de trois priorités thématiques sur lesquelles le travail du Groupe Pompidou sera axé pour la période 2019 – 2022.

1. Bonne gouvernance

- Comprendre et mettre l'accent sur les dimensions des droits de l'homme et interventions cohérentes pour les politiques en matière de drogues.
 - Dépositaire de pratiques appliquées en matière de droits de l'homme.
 - Moyens d'appliquer des politiques cohérentes en matière de drogues.
- Évaluer les résultats, coûts et conséquences des politiques en matière de drogues
 - Outils pour évaluer les coûts des politiques en matière de drogues.
 - Capacité accrue d'atténuer les conséquences éventuelles
 - Mesures pour réduire la stigmatisation liée aux drogues.
- Rôle des politiques en matière de drogues dans la prévention des risques et sensibilisation aux conséquences positives et négatives des politiques en matière de drogues
 - Approche fondée sur les droits de l'homme des services répressifs
 - Le rôle de la police dans la prévention des drogues

2. Développement des politiques internationales en matière de drogues 2019 et au-delà

- Stratégie et coopération en vue des Objectifs de développement durable 2030

- Accès et disponibilité des substances contrôlées à des fins médicales et scientifiques tout en empêchant leur détournement
- Besoins spécifiques des interventions spécifiques pour les groupes ciblés
 - Interventions ciblées pour les différents groupes d'âge
 - Interventions précoces
- Renforcer la dimension de genre dans les politiques en matière de drogues

3. Nouveaux défis

- Défis et réactions liés aux NSP
- Défis et réactions liés aux stimulants
- Risques et potentiel des technologies de l'information et de la communication
 - Addictions à des substances et dépendances liées aux pratiques en ligne
 - Outils d'entraide et de traitement en ligne
- Réfugiés, PDI et migrants
 - Besoins spécifiques et interventions pour les mineurs non accompagnés et les réfugiés
 - Outils de dépistage des risques et des comportements addictifs
- Cybercriminalité liée aux drogues
- Intelligence artificielle, apprentissage machine et réalité virtuelle : nouvelles priorités du 21^{ème} siècle.

Pourquoi le Groupe Pompidou ?

Le Groupe Pompidou est bien placé et équipé pour relever ces défis :

- les sujets s'appuient sur une expertise unique et spécialisée acquise par le Groupe Pompidou dans le cadre de ses précédents programmes de travail,
- l'expertise nécessaire est à la disposition du Groupe de manière réaliste,
- d'autres organisations internationales ne traitent que marginalement de ces sujets ou leurs travaux sont complémentaires de ceux du Groupe Pompidou,
- les domaines de travail et les sujets répondent aux besoins et intérêts exprimés par les États membres et présentent potentiellement un intérêt pour les pays qui envisagent de rejoindre le Groupe à l'avenir.

Méthodes de travail

Mise en avant des priorités

Les priorités fixées dans le présent programme de travail déterminent les paramètres des plans annuels de mise en œuvre des activités.

Afin de rester concentrés sur les priorités dans la mise en œuvre du programme de travail (PT), et de tirer le meilleur parti des ressources et des structures existantes, les actions menées dans le cadre de ce PT devraient, dans la mesure du possible, être intégrées au plan de travail des *activités permanentes*. Par conséquent, les activités permanentes devraient dans la mesure du possible contribuer aux priorités du PT et être réalisables compte tenu de leur propre programme de travail. Cela peut être fait de deux manières : soit (i) en tenant compte de/se voyant assigner la mise en œuvre d'une action proposée, soit (ii) en développant et en menant une action qui a trait et contribue aux priorités. En outre, *des activités ad hoc (groupes d'experts, séminaires, consultations, etc.)* peuvent être mises en place pour des travaux qui ne peuvent pas être incorporés dans les activités

permanentes. Selon les règles du Groupe Pompidou, ces activités nécessitent un minimum formel de cinq Etats membres pour être adoptées.

Synergies et efficacité

Les synergies et l'efficacité devraient également être obtenues grâce aux structures de travail du GP, en particulier en tenant compte des ressources limitées disponibles et du profil clair du GP. Cela peut être atteint à différents niveaux en fonction de *l'activité* :

Correspondants permanents (CP) : il y aura deux réunions des CP par an. La première réunion annuelle des CP sera essentiellement *thématique*, l'accent étant mis sur un *débat ouvert*, soit (i) en l'organisant en parallèle à un symposium, soit (ii) un simple débat ouvert, sur un sujet spécifique avec des orateurs invités. Cela signifierait que la partie liée à la gestion (rapports sur les activités) de la réunion des CP serait réduite et maintenue à un minimum au profit de présentations et discussions thématiques. La deuxième réunion des CP de l'année serait ensuite essentiellement consacrée aux questions de gestion (établissement de rapports, réexamen des mandats, programme d'activités pour l'année suivante, etc.).

Activités permanentes : Les activités permanentes doivent être organisées de telle manière que leur travail prenne en compte et contribue aux priorités de ce Programme de travail. Les termes de référence des activités permanentes devraient indiquer comment l'activité contribuera aux priorités thématiques du plan de travail. Au moment de faire des choix à propos de développement d'activités concrètes, de formats et d'agendas de réunion, de méthodes de travail et de résultats, la priorité devrait être accordée autant que possible aux priorités thématiques et aux actions convenues dans le cadre du Programme du travail.

L'option de la vidéoconférence pour toutes les réunions sera étudiée et, si possible, mise en œuvre, en tenant compte de la distance à parcourir et des dépenses associées à la présence physique de certains participants.

Formes de travail

Lorsqu'une action approuvée ne peut pas être assignée à une activité permanente, elle sera mise en œuvre sous l'une des formes suivantes. Le choix de la forme dépendra du type de résultats attendus. Différents résultats nécessitent différentes formes de travail. (« La structure facilite la fonction »).

- *Lieu de débat ouvert* → idées et inspirations tirées de la pratique et de la recherche
- *Groupes de travail des Correspondants permanents* → documents de politique générale, lignes directrices, déclarations
- *Groupes d'experts* → études, outils, manuels, projets de proposition pour des conseils
- *Formations, séminaires* → renforcement des capacités, sensibilisation, messages aux CP
- *Réseaux* → coopération professionnelle, nouvelles évolutions, messages aux CP

En outre, le Groupe Pompidou offre la *souplesse nécessaire pour réagir aux questions émergentes* dans un domaine en évolution rapide. Les États membres peuvent demander l'introduction de nouvelles activités au programme de travail à tout moment de manière ad hoc. Les propositions d'activités sont adoptées par les Correspondants permanents et doivent être pertinentes du point de vue des priorités thématiques, et concrètes en ce qui concerne leur champ d'application, leur objet, les résultats attendus et leur durée. La décision sera fondée sur les critères suivants :

- le soutien d'au moins cinq autres délégations ;
- la cohérence avec les priorités du programme de travail ;
- la possibilité de transversalité et de synergies avec d'autres activités ;
- la convergence avec les priorités du Conseil de l'Europe ;
- l'utilité des résultats et des produits attendus pour les États membres ;
- les résultats attendus compte tenu des ressources engagées ;
- le réalisme, en termes de résultats attendus en temps voulu.

Résultats attendus

Les actions menées en vertu du programme de travail définissent clairement les résultats et produits précis qui guident l'élaboration de leur cahier des charges et la mise en œuvre de l'action.

Mandat

Le mandat des actions approuvées adopté pour mise en œuvre devrait être formulé de manière à tenir compte des éléments suivants (i) le travail existant effectué par d'autres organisations, (ii) les synergies potentielles avec les partenaires de mise en œuvre, et (iii) veiller à ce que les résultats attendus révèlent les bénéfices potentiels et la valeur ajoutée du Groupe Pompidou.

Évaluation

La mise en œuvre des actions est régulièrement suivie par le Bureau des CP, ainsi qu'une fois par an lors de la réunion des CP à l'automne. En outre, les formes d'évaluation suivantes sont menées dans le cadre de chaque activité :

- Évaluation des processus
 - questionnaires post-activités (feedback des participants)
 - évaluation interne individuelle (Secrétariat)
 - évaluation interne collective (Secrétariat)
 - évaluation à mi-parcours (Correspondants permanents)

En termes de priorités, les résultats des travaux du GP seront évalués par une :

- Évaluation des résultats
 - conformité des activités et des résultats avec les priorités fixées.

Activités permanentes

Les programmes ci-dessous sont les activités permanentes du Groupe Pompidou qui ont évolué au fil du temps et sont reconnus comme programmes phares du Groupe Pompidou. Ils portent sur des questions récurrentes qui représentent également un intérêt croissant pour des États non membres.

- Dispositif d'aide à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la révision des politiques nationales en matière de drogues
- Groupe aéroports
- Réseau international sur le contrôle des précurseurs
- Académie pour une politique en matière de drogues (Drug Policy Academy)
- Prix européen de la prévention des drogues
- Réseau MedNET
- Coopération en matière de politiques antidrogues en Europe du Sud-Est.

Dispositif d'aide à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la révision des politiques nationales en matière de drogues

Buts : Le dispositif consultatif a pour but de fournir aux gouvernements, sur une base ad hoc, des exemples de bonnes pratiques et des conseils concernant l'élaboration, la mise en œuvre et la révision des politiques en matière de drogues.

Résultats attendus : orientations à l'intention des États membres, répondant à leurs besoins exprimés et à leurs demandes spécifiques en ce qui concerne la mise en œuvre de politiques antidrogues cohérentes, en tenant compte :

- des expériences des États membres sur la manière dont la recherche peut guider la politique ;
- des lignes directrices et des outils existants, notamment ceux de l'OEDT, l'ONUDC et l'OMS, à utiliser dans la formulation de politiques et l'élaboration des plans d'action nationaux.

Groupe aéroports

Buts : le but est de développer des stratégies multidisciplinaires harmonisées de détection des drogues dans les aéroports européens et de renforcer la coopération inter- aéroports à ce sujet, en analysant les tendances du trafic de drogues, les itinéraires, les risques, les saisies, les modes opératoires, etc., en surveillant les risques de trafic de drogues par le biais de l'aviation générale, en étudiant et en surveillant les risques de la participation du personnel des aéroports au trafic de drogues (criminalité dans les aéroports), et en définissant les modalités pratiques de la coopération entre services de contrôle dans les aéroports internationaux ainsi que le partage de bonnes pratiques.

Résultats attendus : l'adoption d'une approche harmonisée permettra d'améliorer les résultats des saisies et des enquêtes au niveau national, d'obtenir des taux plus élevés de détection du trafic de drogues illicites et de réduire la criminalité dans les aéroports, notamment grâce à :

- l'accélération des échanges d'informations et de renseignement entre les services de contrôle des aéroports ;
- l'organisation d'activités d'assistance et de formation de type parrainage ;
- la cohérence accrue des efforts visant à établir une stratégie internationale de contrôle harmonisée dans les aéroports internationaux ;
- la fourniture de manuels de contrôle et de répertoires des interlocuteurs responsables de la coopération.

Réseau international sur le contrôle des précurseurs

Buts : Le réseau a pour but d'explorer les conditions propices à une coopération et à des échanges plus rapides et directs entre les agences et les services des États membres et des États non membres intéressés, concernés par la prévention du détournement de précurseurs et de pré-précurseurs de drogues.

Résultats attendus : À la fin de son mandat, le Groupe pourra prouver que l'échange accéléré d'informations et de renseignements entre les représentants des différentes agences a eu un effet bénéfique sur les saisies et les résultats des enquêtes à l'échelle nationale et a, à son tour, contribué au renforcement de la cohésion interne du réseau.

Académie pour une politique en matière de drogues

But : L'objectif général de l'Académie pour une politique en matière de drogues est de relier la politique, la recherche et la pratique pour appuyer la gestion des politiques en matière de drogues. Les concepts de l'Académie visent à faciliter le savoir-faire et renforcer les capacités pour une mise en œuvre, une gestion et une évaluation plus efficaces des politiques antidrogues cohérentes et des programmes connexes. En outre, la coopération avec une université réputée confère une validation académique au programme.

Résultats attendus :

- Meilleure compréhension de la complexité de la politique en matière de drogues, des différentes options stratégiques et mise à disposition d'outils pour une mise en œuvre, une gestion et une évaluation plus efficaces des politiques en matière de drogues.
- Compétences des participants renforcées et validées sur le plan académique.
- Cours de formation annuel sur des thèmes spécifiques pour les gestionnaires de la politique en matière de drogues (Executive Training on Drug Policy).
- Cours multi-modules sur la gestion des politiques en matière de drogues qui déboucheront sur un parcours validé par un diplôme en gestion de politique en matière de drogues.

Prix européen de la prévention des drogues

Buts : Le Prix a pour but de contribuer à l'élaboration de programmes efficaces en matière de prévention de drogues, ainsi qu'à construire des partenariats avec la société civile et reconnaître la

contribution de celle-ci à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques antidrogue. Il prend acte des approches novatrices efficaces et les met en valeur.

Résultats attendus

- validation et diffusion de pratiques exemplaires et efficaces ;
- acquisition de nouvelles perspectives et idées en matière de prévention de la toxicomanie ;
- encouragement à impliquer véritablement et profondément la société civile dans la conception et la diffusion de messages et de principes de prévention ;
- ouverture de possibilités d'échanges entre des initiatives locales de prévention menées avec succès dans différents pays ;
- grande visibilité du Groupe Pompidou.

Réseau MedNET

Buts : MedNET, le réseau méditerranéen de coopération sur les drogues et les addictions du Groupe Pompidou a été créé en 2006. Il promeut la coopération, l'échange et le transfert réciproque de connaissances entre les pays des deux rives de la Méditerranée, dans le respect des droits de l'Homme et en intégrant la dimension de genre. Le réseau poursuivra son développement en promouvant des réponses efficaces et adaptées. Au travers d'une coopération Sud-Sud, Nord-Sud et Sud-Nord, MedNET promeut l'interaction entre la politique, la pratique et la science sur les conduites addictives et adapte la mise en œuvre au contexte des différents pays en impliquant la société civile.

Résultats attendus

- programmes de travail annuels répondant aux besoins nationaux et régionaux mis en œuvre
- actions de Prévention des conduites addictives
- collecte de données fiables, objectives et comparables et création ou soutien d'observatoires nationaux
- stratégies nationales équilibrées
- Prise en charge socio-sanitaire des conduites addictives et réduction des risques et des dommages
- Mise en œuvre de la loi et lutte contre les trafics de drogues
- Formation et recherche

Coopération politique en matière de drogues dans le Sud-Est de l'Europe (SEE)

Buts : La coopération politique en matière de drogues dans le Sud-Est de l'Europe vise à renforcer la coopération entre les autorités concernées dans la région du Sud-Est de l'Europe et dans les pays voisins.

Résultats attendus

- Outil d'entraide en ligne
- Concept sur le rôle de la police dans la prévention et la réduction des risques
- Actions communes concrètes coordonnées par le Groupe de coopération des aéroports d'Europe du Sud-Est.

Priorités, actions, mise en œuvre et résultats attendus du programme de travail 2019-2022

Priorités thématiques et actions relatives proposées	Résultat attendu →	Document d'orientation	Déclaration	Lignes directrices	Débat ouvert	Formation	Manuel, outil	Rapport d'expert	Autre résultat
	Format d'activité ↓								
Bonne gouvernance									
• Compréhension des dimensions des droits de l'homme et interventions cohérentes pour les politiques en matière de drogues	Groupe de travail CP	X							
o Dépositaire de pratiques appliquées en matière de droits de l'homme	Groupe d'experts								X
o Moyens d'appliquer des politiques cohérentes en matière de drogues	Drug Policy Academy					X	X		
• Évaluation des résultats, coûts et conséquences des politiques en matière de drogues	Réunion CP / Colloque				X				X
o Outils pour évaluer les coûts des politiques en matière de drogues	Groupe d'experts						X		
o Capacité accrue d'atténuer les conséquences éventuelles	Séminaire / Colloque						X		X
o Mesures pour réduire la stigmatisation liée aux drogues	Drug Policy Academy			X		X			
• Rôle des politiques en matière de drogues dans la prévention des risques et sensibilisation aux conséquences positives et négatives des politiques liées aux drogues	Réunion CP / Colloque	X			X				
o Approche fondée sur les droits de l'homme des services répressifs	Drug Policy Academy			X		X			
o Le rôle de la police dans la prévention des drogues	Groupe d'experts							X	X
Développement des politiques internationales en matière de drogues									
• Planification/stratégie pour 2019 et au-delà et coopération en vue des Objectifs de développement durable 2030	Réunion CP / Colloque		X		X				
• Accès, disponibilité et délivrance des substances contrôlées à des fins médicales et scientifiques	Groupe de travail CP		X						
• Besoins spécifiques des et interventions spécifiques pour les groupes cibles	Réunion CP / Colloque				X				
o Interventions ciblées pour les différents groupes d'âge	Groupe d'experts	X						X	
o Interventions précoces	Groupe d'experts		X					X	
• Renforcer la dimension de genre dans les politiques en matière de drogues	Réseau de coopération				X				X
Nouveaux défis									
• Défis et réactions liées aux NSP	Groupe de travail CP		X						
• Défis et réactions liées aux stimulants	Groupe d'experts							X	
• Risques et potentiel des technologies de l'information et de la communication	Réunion CP / Colloque		X		X				
o Addictions à des substances et dépendances liées au comportement	Groupe d'experts							X	
o Outils d'entraide et de traitement en ligne	Coopération ESE						X		
• Réfugiés, PDI et migrants	Groupe de travail CP		X						
o Le traitement des addictions chez les mineurs non accompagnés et les réfugiés	Drug Policy Academy							X	
o Outils de dépistage des risques et des comportements addictifs	Groupe d'experts					X			
• Cybercriminalité liée aux drogues	Groupe d'experts							X	X

• Intelligence artificielle, apprentissage machine et réalité virtuelle	Groupe d'experts								X	X
---	------------------	--	--	--	--	--	--	--	---	---